

Excuse ou nécessité ? Les Français prennent trop de risques lors de leurs déplacements liés au travail.

A l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail qui se déroulent du 18 au 22 mai, et dans le prolongement de la diffusion du 16^e Baromètre de la conduite responsable le 12 mai dernier, la Fondation VINCI Autoroutes publie des résultats inédits sur le comportement au volant des Français dans le cadre de leur activité professionnelle. Réalisée par Ipsos bva auprès de 1 777 conducteurs actifs en France, l'enquête révèle des prises de risque accentuées lors des déplacements liés au travail. Des chiffres qui interpellent alors que les accidents de la route restent la 1^{ère} cause de mortalité au travail¹.

- **48 %**, soit près d'un conducteur sur deux, dépassent les limitations de vitesses pour arriver à l'heure au travail ou à un rendez-vous
- **37 %** renoncent à s'arrêter pour faire une pause ou une sieste pour ne pas perdre de temps
- **30 %** répondent à appel téléphonique professionnel
- **18 %** lisent ou répondent à des emails ou sms professionnels
- **15 %** prennent le volant après avoir consommé de l'alcool : déjeuner d'affaires, pot entre collègues

Ces résultats illustrent la difficulté des Français à considérer que **l'exercice de l'activité professionnelle ne peut autoriser ou excuser des prises de risques au volant**. Si certains comportements sont sur-représentés dans une catégorie d'actifs en particulier, comme le montre la forte proposition d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui répond à des appels professionnels au volant (43%), de cadres supérieurs qui renoncent à faire une pause ou une sieste pour ne pas perdre de temps (43 %) ou d'ouvriers qui dépassent les limitations de vitesse pour arriver au travail ou à un rendez-vous (52 %) il ressort principalement de cette enquête que tous les actifs, quelle que soit leur activité, commettent des infractions et prennent des risques dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Face à ces comportements qui exposent les conducteurs eux-mêmes et les autres usagers de la route, les mesures de prévention à adopter concernent à la fois le conducteur et l'entreprise :

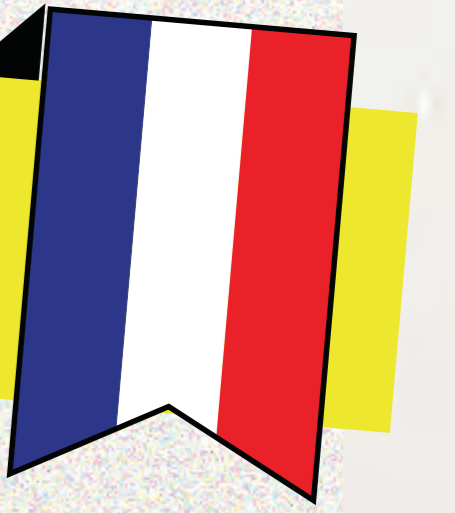
- **à titre individuel**, le conducteur doit être attentif à son hygiène de vie et de sommeil, à l'anticipation de ses déplacements et au respect des règles du code de la route ;
- **en tant qu'employeur**, l'entreprise doit mettre en place une politique de prévention explicite (règles d'utilisation des outils connectés au volant, consignes de sobriété sur la route, etc.) et veiller à une bonne organisation du travail (planification des déplacements, mise à disposition d'espaces de repos, etc.).

Retrouvez le dossier de presse complet du 16^e Baromètre de la conduite responsable : [Sur-confiance des conducteurs et banalisation des comportements dangereux : un climat peu propice à une baisse de l'accidentalité | Fondation VINCI Autoroutes](#)

¹ Source : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-risque-routier-professionnel>

Sécurité routière au travail

Les conducteurs français



30%

répondent
à un appel téléphonique
professionnel

Les risques pris par les actifs,
au volant, dans le cadre professionnel

37%

renoncent à s'arrêter
pour faire une pause
ou une sieste pour
ne pas perdre de temps

48%

dépassent les limitations
de vitesse pour arriver
à l'heure au travail
ou à un rendez-vous

18%

lisent ou répondent
à des emails ou sms
professionnels

15%

prennent le volant après
avoir consommé de l'alcool
(déjeuner d'affaires,
pot entre collègues, etc.)

Méthodologie de l'étude :

Pour réaliser cette enquête, Ipsos bva a interrogé du 11 février au 17 mars 2026, par Internet, 1 777 conducteurs français actifs âgés de 16 ans et plus.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes :

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

Depuis 2022, la Fondation soutient également des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;
- Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;
- Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> – X - Facebook - LinkedIn - Instagram

Contacts presse

Matthieu Sénécot, matthieu.senecot@væ-solis.com, 06 51 92 53 14

Samuel Beauchef, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91